

*Initiatives ministérielles*

essentiels... C'est de la «bouillie pour les chats», comme on dit au Québec. Il n'y en a pas de services essentiels. Il dit au gars: Si tu rentres, ton nom va être sur le mur, et la semaine prochaine on va te sacrer une volée. J'ai hâte de voir ces gars-là. J'ai hâte que les noms soient donnés. Il y a des gens qui ont le droit de faire la grève, il y a des gens qui ont le droit de travailler, car il y en a qui on le coeur encore au travail.

Souvent on disait chez-moi: les gens nous ont appelé... je ne sais pas s'ils vont travailler, mais retournez-les au travail. On va les retourner au bureau, toujours bien! Parce que vous savez ce qu'on dit: je regrette d'avoir une «loi de force»... On peut forcer le cheval à l'abreuvoir, mais on ne peut pas le forcer à boire. Mais au moins on va le forcer. On va les retirer de devant les bureaux car ils embêtent ceux qui ont encore le coeur au travail. Il y en a qui ont le coeur au travail. Je connais des gens qui travaillent avec moi à mon bureau de comté, qui donnent 110 p. 100 d'effort, car ils rentrent à 5 heures le matin pour servir nos citoyens. Ces gens-là veulent travailler, laissez-les travailler! Tu ne veux pas travailler, va-t-en de côté, reste sur le gazon, il fait beau, on a l'été des Indiens qui s'en vient. Mais les gens nous disent: Dites au ministre qu'il pousse, qu'il ne recule pas, car on est dernière lui. Ce n'est pas vrai ce qu'ils disent ici, à savoir que tout le monde est en faveur de la grève. C'est sûr qu'ils ne peuvent pas se tirer avec un revolver, voyons donc! Ils n'en sont pas rendus à ce point-là. Mais ils se sont tirés dans le pied, par exemple, en quittant la table de négociations.

Le ministre le disait si bien cet après-midi. En Nouvelle-Écosse, on a réglé pour un gel de 0 p. 100. On l'a imposé. Au Québec, il y a quelques années, le chef du Bloc avait négocié pour 20 p. 100 de moins. En Saskatchewan, c'est moins 2 p. 100; au Manitoba, c'est 0; au Québec, 0 p. 100 pour six mois et moins 3 p. 100 en 1992; Terre-Neuve, 0 p. 100; au Nouveau-Brunswick, 0 p. 100; en Colombie-Britannique, on a mis une limitation. Alors, il y a des gens qui ont compris pourquoi avant nous autres. Tout le monde a respecté l'entente, tout le monde est là. Vous pensez que le taux de chômage est seulement...

Je regardais, plus tôt, avec mon collègue d'Abitibi où le chômage est à 12 p. 100; au Lac Saint-Jean, 13,1 p. 100; en Gaspésie, 14,8 p. 100 et on parle ici même de traverser

des périodes difficiles que nous connaissons au niveau des taux de chômage. Le nombre passe à huit; parmi ces dernières, nous retrouvons depuis maintenant une assez longue période, l'importante région de Montréal et Laval.

Mon collègue de Saint-Léonard qui nous parle à tous les jours de Montréal, il ne parle pas de Laval. Mais c'est tout juste à côté. On a toujours des petites retombées, qu'elles soient économiques positives ou négatives, mais on parle souvent de Montréal. Mais quand on parle de Montréal, comme mon collègue le dit, on parle d'une région et cela comprend Laval. C'est vrai qu'à Laval, on est dynamiques; c'est vrai qu'à Laval, on n'a pas le style NPD, soit haïr l'argent et aimer le gars. On aime tout; si le gars a de l'argent et qu'il veut investir à Laval, il est bienvenu. On a un maire extraordinaire et dynamique et ça bouge!

À Montréal, il y en a qui ne voient pas les affaires de la même façon, quoi! Il y a eu des problèmes. L'autre jour, mon collègue de Saint-Léonard nous a fait toute une liste. Il a cité tous les journaux depuis six mois. C'était bien, c'était la vérité, mais il a oublié le dernier de Merck Frosst. Celui-là, il n'en a pas parlé car c'était positif; il y a 300 jobs, 300 millions de dollars. Mais il a parlé aussi des raffineries. À Montréal, on a coupé quatre raffineries. Ce n'est pas nous qui les avons coupées, c'est le système, le programme énergétique de M. Lalonde. Il en avait fermé onze au Canada, dont quatre à Montréal. Cela ne peut pas aller bien. C'est sûr que cela va aller un peu mal.

Mais aujourd'hui, madame la Présidente, en terminant ici je voudrais juste citer l'éditorial de Pierre Gravel du journal *La Presse* du 30 septembre où il dit: «Dans la conjoncture économique actuelle, aggravée par les tensions constitutionnelles, le Canada ne peut se permettre une paralysie prolongée de son administration publique ni tolérer ses effets dévastateurs sur des entreprises industrielles ou commerciales déjà dangereusement mal en point. Le gouvernement doit donc avoir le courage d'aller au bout de sa logique en adoptant, au plus tôt, une loi spéciale suspendant le droit de grève et fixant les conditions de travail des fonctionnaires». C'est exactement ce que les hommes d'affaires et les industriels m'ont dit chez nous: «Ça va assez mal, lâchez-nous avec des pressions et des affaires de grève! On ne peut plus supporter cela.» Et ils ont raison.